

HISTOIRE – Le monde depuis 1914 – 45 heures

Programme national	Adaptation
I Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales 15 % ou 4 heures	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
II Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945) 25% ou 12 heures	
III Une géopolitique mondiale (depuis 1945) 25 % ou 13 heures	
IV La vie politique en France 35 % ou 18 heures Thème 1 – La République et l'Entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée 4 heures Thème 2 – Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) 5 heures Thème 3 – De Gaulle et le nouveau système républicain (1958- 1969) 4-5 heures Thème 4 - La Vème République à l'épreuve de la durée 4 heures	Cette partie prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la Vème République. -On évoque ici la société coloniale en Nouvelle-Calédonie et ses spécificités. -On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi la Nouvelle-Calédonie -On évoquera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période -On évoquera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.

PARTIE IV Thème 3 DE GAULLE ET LE NOUVEAU SYSTEME REPUBLICAIN (1958-1969)

CONNAISSANCES	DÉMARCHES	CAPACITÉS
En 1958, la crise de la IV^{ème} République débouche sur le retour du général de Gaulle au pouvoir et la fondation de la V ^{ème} République La présidence du général de Gaulle marque une nouvelle conception de la République et de la démocratie. La crise de mai 1968 témoigne des difficultés du régime face à de nouvelles aspirations politiques, sociales et culturelles.	Seule la crise du 13 mai 1958 est étudiée pour montrer les impasses de la IV ^{ème} République. On met en évidence quelques grandes caractéristiques de cette présidence : suprématie du pouvoir exécutif, volonté de réaffirmer la puissance française. (Les institutions sont étudiées dans le cadre de l'éducation civique). L'étude s'appuie sur quelques images significatives .	Connaître et utiliser le repère suivant : Les années de Gaulle : 1958-1969. Caractériser : -Les grands choix politiques du général de Gaulle.

PARTIE IV Thème 3 DE GAULLE ET LE NOUVEAU SYSTEME REPUBLICAIN (1958-1969)

Document d'accroche :

Portrait officiel de Charles de Gaulle, président de la République, en 1959.

Il porte le collier, l'écharpe et la croix de la Légion d'honneur fondée par Napoléon Bonaparte en 1802. (diffusé au vidéoprojecteur)

Quel type de présidence présume cette photographie officielle ? Justifiez votre réponse.

Problématique centrale : Quel type de gouvernance de la France le général de Gaulle adopte-t-il entre 1958 et 1969 ?

I. ÉTUDE : LA CRISE DU 13 MAI 1958

1. La crise algérienne et l'effondrement de la IV^{ème} République.

Document 1 : la IV^{ème} République : un régime en crise.

« Les crises qui nous assaillent ne sont guère que les effets d'une seule et même crise, la crise gouvernementale (...). Notre pays bat, et de loin, tous les records d'instabilité gouvernementale (...). La France est le pays où l'exécutif est le plus désarmé face au pouvoir législatif (...) alors qu'à raison de l'ampleur et de la gravité de nos problèmes, nous aurions plus que d'autres, besoin de continuité et d'autorité gouvernementale. »

Discours de René Coty, président de la République, prononcé à Strasbourg, le 6 juillet 1957.

Document 2 : La manifestation du 13 mai 1958 à Alger



Les Algérois d'origine européenne s'opposent à l'investiture du président du Conseil, P. Pflimlin, qui est favorable à des négociations avec le FLN (Front de Libération Nationale)

Document 3 : Le 13 mai 1958 vu par le journal Le Figaro. « Une » du 14 mai 1958.



QUESTIONS :

Doc 1 : Selon René Coty, de quel type de crise la IV^{ème} République souffre-t-elle ? Pour quelle raison, cette crise a-t-elle lieu selon lui ?

Doc 2 : Quelles sont les deux revendications des manifestants ?

Doc 3 : Pourquoi peut-on dire que la chute de la IV^{ème} République est proche au soir du 13 mai 1958 ?

2. La naissance de la V^{ème} République :

Document 4 : De Gaulle demande la confiance des députés.

Après la démission de Pflimlin, René Coty fait appel à De Gaulle, « le plus illustre des Français » pour exercer la présidence du Conseil.

« La dégradation de l'État qui se précipite. L'unité française immédiatement menacée. C'est dans ces conditions que je me trouve amené à demander à l'Assemblée Nationale de m'investir pour un lourd devoir. Le gouvernement vous demandera les pleins pouvoirs pour une durée de 6 mois, espérant qu'au terme de cette période, l'ordre rétabli dans l'État, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation, permettront de reprendre le cours de leur fonctionnement. Mais ce ne serait rien si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause, c'est la confusion et l'impuissance des pouvoirs. Le gouvernement vous saisira sans délai d'un projet de réforme de la Constitution. »

D'après un discours du général de Gaulle, président du Conseil, à l'Assemblée Nationale le 1^{er} juin 1958

Document 5 : Résultats du référendum du 28 septembre 1958

La question posée aux électeurs est : «Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le gouvernement de la République ? »

Réponse	Pourcentage des suffrages exprimés dans l'ensemble français	Pourcentage des suffrages exprimés en Nouvelle-Calédonie
Oui	79,26 %	98 %
Non	20,74 %	2 %

QUESTIONS : Doc 4 : Quelle est la nouvelle fonction du général de Gaulle le 1^{er} juin 1958 ?
Que demande-t-il à l'Assemblée Nationale et dans quel but ?
Quel est l'autre grand projet du général de Gaulle ?
Doc 5 : Pourquoi peut-on dire que le général de Gaulle arrive au pouvoir, porté par la confiance des Français, particulièrement en Nouvelle-Calédonie ?

Travail à la maison (Socle commun, CI Rédiger un texte en réponse à une question et entraînement réponse rédigée dans un cadre limité)

Le 4 octobre 1958, la Constitution de la V^{ème} République est promulguée. Rédigez un texte dans lequel vous expliquerez, d'une part comment la crise du 13 mai 1958 entraîne le retour du général de Gaulle et d'autre part comment elle entraîne l'adoption d'une nouvelle Constitution ? :

D'une part,

.....

.....

.....

.....

D'autre part,

.....


.....

.....

.....

II LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DE LA PRÉSIDENTE GAULLISTE (1958-1969)

1. L'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie durant la présidence du général De Gaulle

<p>Document 1 : Le statut de 1957 <i>En 1946, la Nouvelle-Calédonie est devenue un Territoire d'Outre-Mer. Le T.O.M. découvre l'autonomie territoriale, notamment avec le statut de 1957, faisant suite à la loi-cadre Deferre.</i></p>	<p>Document 2 : Le premier gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en 1957.</p>  <p>1. Doui Matayo Wetta, Information, Education de base et Coopération ; 2. Jean Louis Hénin, Mines ; 3. Marc Tivolier, Santé ; 4. Maurice Lenormand, vice-président, Intérieur et Fonction Publique ; 5. Michel Lambert, Travaux Publics ; 6. Aimé Grimald, gouverneur, représentant de l'Etat, 7. Jean Le Borgne, Jeunesse et Sports, 8. Daniel Laborde, Finances ; 9. Roch Pidjot, Agriculture.</p>	<p>Docs 1 et 2 : Expliquez en quelques lignes de quelles manières le statut de 1957 permet à la Nouvelle-Calédonie d'être plus autonome :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">Principales institutions territoriales</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><u>Haut-commissaire</u> Représentant de l'Etat</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><u>Conseil de gouvernement</u> Pouvoir exécutif Élu par l'assemblée au scrutin majoritaire, présidé par le Haut Commissaire, composé d'un Vice-président élu et de 5 à 7 ministres responsables d'un ou de plusieurs services administratifs</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><u>Assemblée Territoriale</u> Pouvoir législatif Composée de 30 membres élue pour 5ans au suffrage universel.</td> </tr> </table>	Principales institutions territoriales	<u>Haut-commissaire</u> Représentant de l'Etat	<u>Conseil de gouvernement</u> Pouvoir exécutif Élu par l'assemblée au scrutin majoritaire, présidé par le Haut Commissaire, composé d'un Vice-président élu et de 5 à 7 ministres responsables d'un ou de plusieurs services administratifs	<u>Assemblée Territoriale</u> Pouvoir législatif Composée de 30 membres élue pour 5ans au suffrage universel.		
Principales institutions territoriales						
<u>Haut-commissaire</u> Représentant de l'Etat						
<u>Conseil de gouvernement</u> Pouvoir exécutif Élu par l'assemblée au scrutin majoritaire, présidé par le Haut Commissaire, composé d'un Vice-président élu et de 5 à 7 ministres responsables d'un ou de plusieurs services administratifs						
<u>Assemblée Territoriale</u> Pouvoir législatif Composée de 30 membres élue pour 5ans au suffrage universel.						

Document 3 : 1963-1969, la loi Jacquinot et les lois Billotte limitent l'autonomie territoriale

<p>3A : Avis du président de Gaulle sur le statut de 1957, lors d'un Conseil des ministres en octobre 1963 : « La loi-cadre Deferre était faite pour les grands ensembles africains, non pas pour un petit territoire comme la Nouvelle-Calédonie. Peut-être aurait-il fallu en faire un département, elle en avait la taille (...). Si le statut actuel ne convient pas, il ne faudra pas hésiter à resserrer les mailles » A.Peyferitte, <i>C'était de Gaulle</i>, Tome II, p. 427.</p>	<p>3B : La loi Jacquinot adoptée le 21 décembre 1963 : « -réduit le nombre de Conseillers de gouvernement à cinq. -supprime la dénomination de ministre. -supprime la fonction de Vice-Président (<i>qui revient au Haut Commissaire</i>) -retire aux conseillers toute attribution individuelle » In B.BROU, <i>30 ans d'histoire de la Nouvelle-Calédonie (1945-1977)</i>, p 98, SEH, n° 31.</p>	<p>3C : Les lois Billotte adoptées le 3 janvier 1969 : « <u>Premier texte</u> : transfert global à l'État des plus hautes responsabilités de l'activité minière calédonienne <u>Deuxième texte</u> : création des Communes dotées d'un budget attribué par l'État <u>Troisième texte</u> : L'État se réserve le droit d'attribuer des avantages fiscaux aux entreprises. » In B.BROU, <i>30 ans d'histoire de la Nouvelle-Calédonie (1945-1977)</i>, p 123-124, SEH, n° 31.</p>
---	--	--

<p>Doc 3A : Que pense de Gaulle du statut de 1957 ? Qu'annonce-t-il à propos de ce statut ?</p> <p>.....</p> <p>Docs 1 et 3B : Quelle institution voit son rôle amputé suite à la loi Jacquinot ?</p> <p>Doc 3 C : Pourquoi dit-on que de Gaulle mène <u>une politique de centralisation de l'État</u> en Nouvelle-Calédonie ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--

Travail à la maison : répondre aux questions sur le document 4

Document 4 : Discours du général de Gaulle à l'Assemblée Territoriale le 5 septembre 1966 à l'occasion de son voyage officiel en Nouvelle-Calédonie.

« C'est jusqu'au cœur que je suis touché par les paroles du président de l'Assemblée Territoriale. (...) surtout (...) quant aux rapports du Territoire et de la Métropole. Il n'en est pas moins vrai que le Territoire a son caractère. Rien ne l'empêche de l'avoir (...) Les ressources propres du Territoire sont évidentes et considérables. Il faut donc en tirer le plus grand parti possible. Il faut le tirer, naturellement, dans un cadre tel que l'intérêt national soit avant tout respecté. (...)

Ce développement du Territoire importe à la France (...) parce que, à partir d'ici, c'est le rayonnement français qui se fait sentir à travers une zone immense, celle du Pacifique. (...). La France australe est une réalité. »

1. Relever la phrase annonçant déjà les lois Billotte :
2. D'après de Gaulle, quel est le rôle de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique ?
3. Qu'est ce que la « France australe » ?

Document 5 : Photographies du voyage de 1966, bains de foule et rencontres avec tous les corps constitués. Diffusées au vidéoprojecteur

2. Renforcement du pouvoir exécutif et indépendance nationale

Document 1 : Un président de la République avec d'importants pouvoirs

Art 8 : Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement.

Art 9 : Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Art 11 : Le président de la République peut soumettre à référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics ou tendant à autoriser la ratification d'un traité¹.

Art 15 : Le président de la République est le chef des armées.

Art 52 : Le président de la République négocie et ratifie les traités.

Extraits de la Constitution de la Vème République, 1958.

1. Ratification : adoption officielle d'un texte de loi.

Document 2 : La France et l'OTAN

« En raison de l'évolution des pays de l'Est, l'Occident ne se trouve plus menacé comme il l'était quand le protectorat américain s'est installé en Europe, sous couvert de l'OTAN. Il faut ajouter que notre pays est devenu une puissance atomique et qu'il est amené à assumer lui-même les responsabilités politiques et stratégiques que cela comporte. Par conséquent, la France, sans revenir sur son adhésion à l'OTAN, va rétablir une situation normale de souveraineté, dans laquelle ce qui est français, en fait de sol, de ciel, de mer, de force, et tout élément étranger qui se trouverait en France ne relèveront plus que des autorités françaises. »

Charles de Gaulle, conférence de presse, 21 février 1966

Document 3 : Inauguration du *Redoutable* sous marin lanceur de missiles nucléaires à Cherbourg en 1967.



Document 1 : Pourquoi peut-on dire qu'avec l'article 15, le président de la V^{ème} République empiète sur le pouvoir législatif ?

Document 2 : Quelle décision le général de Gaulle annonce-t-il dans ce texte ?

Documents 1 et 2 : Quels sont les deux articles de la Constitution lui permettant de prendre une telle décision ?

Documents 2 et 3 : Relever la phrase du texte qui aurait pu servir de titre à la photographie.....

III LA CRISE DE MAI 1968

Liaison avec la caricature de Moïsan « Charles de Gaulle régnaient 1958-1965) dans *Le Canard enchaîné*, 1966, diffusée au vidéoprojecteur

À qui de Gaulle est-il comparé ? Donc quel est le message de cette caricature ?

1. Une crise profonde

Document 1 : Une analyse de la crise de mai 1968

La crise qui secoue la France au mois de mai 1968 met à la fois en cause l'organisation économique d'une société industrielle développée, le système d'éducation et le régime politique. Il y a les salaires en dessous de 500 francs par mois, les mauvaises conditions de travail, l'aspect archaïque du « *gouvernement des entreprises* ». Il y a l'augmentation prodigieuse du nombre des étudiants, la crise du système éducatif. Il y a (de la part du gaullisme) le refus du dialogue et l'utilisation abusive des moyens de communication. Il y a aussi le désir naturel de la jeunesse de rompre avec la banalité de la vie quotidienne et de vivre, à son tour, des grands événements autrement qu'à travers les radotages d'anciens combattants.

D'après Gilles MARTINET, proche du mouvement de mai 1968, *La conquête des pouvoirs*, Seuil, 1968.

Compléter ce tableau à l'aide du document 1

La crise de mai 1968 remet en cause	L'organisation économique	Le système d'éducation	Le régime politique
Suite à quels symptômes ?	Salaires en dessous de 500 fcs par mois Mauvaises conditions de travail Aspect archaïque du gouvernement des entreprises	Augmentation prodigieuse du nombre d'étudiants Crise du système éducatif	Refus du dialogue Utilisation abusive des moyens de communication

Donc **mai 1968, trois crises, tableau chronologique et photographies** diffusés au vidéoprojecteur

Document 2 : « Les murs ont la parole », affiches de l'école des Beaux Arts, mai 1968.



Pour chacune de ces affiches, dire quel aspect de la société est remis en cause parmi ceux vus dans le tableau (possibilité de plusieurs aspects remis en cause) :

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....

2. Les conséquences de mai 1968 :

Document 1 : « Une » du journal *France Soir*, 31 mai 1968



Document 2 : « Une » du journal *Le Parisien* du 28 avril 1969.



Le référendum porte sur un projet de loi visant à réduire le pouvoir du Sénat et accroître celui des régions.

Document 1 : Face à la contestation de mai 1968, quelles sont les décisions prises par de Gaulle ? ...

.....

Document 2 : En revanche quelle décision prend-il le 28 avril 1969 ? Pour quelle raison, d'après le journal ?

.....